

Le Dossier Médical Partagé



Pourquoi créer son DMP ?



Le DMP est un carnet de santé sur internet.

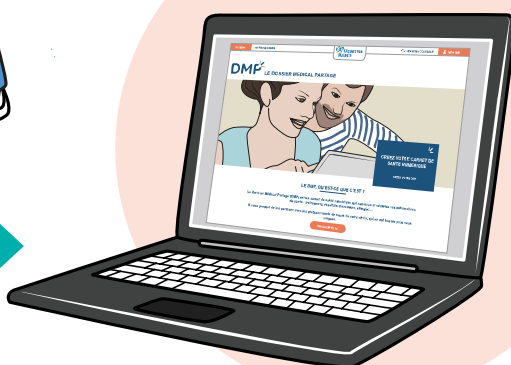
DMP veut dire Dossier Médical Partagé.

Le DMP est sur mon ordinateur ou sur mon smartphone.

Le DMP est gratuit.



Sur www.dmp.fr



En téléchargeant l'application

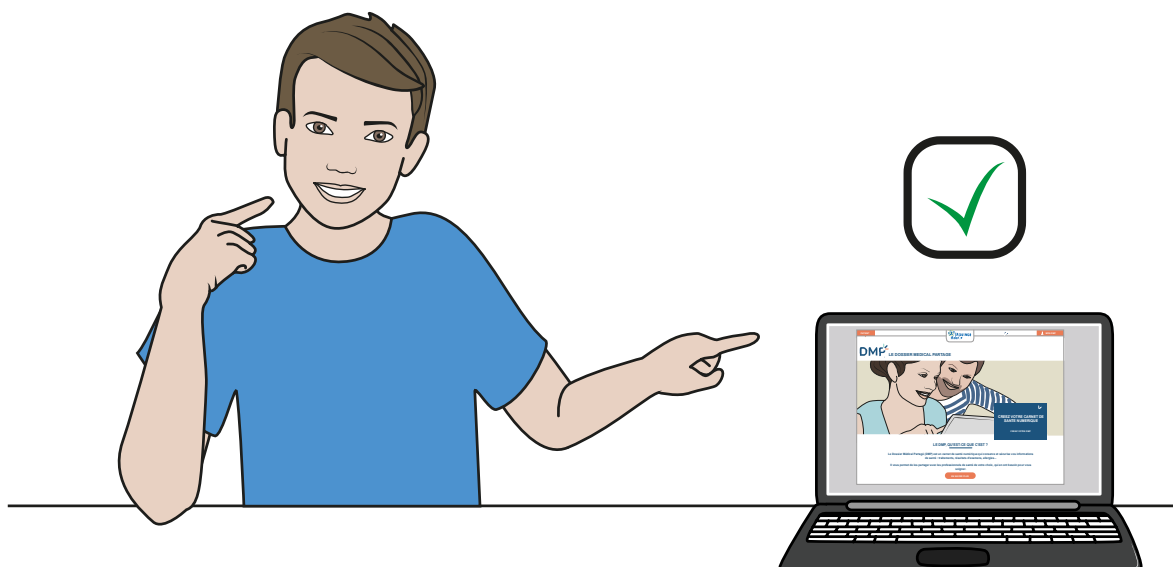


DISPONIBLE SUR
Google play

Téléchargez sur
App Store

C'est moi qui décide de créer mon DMP.

Ce n'est pas obligatoire.



● Je peux créer mon DMP :

seul
sur un ordinateur,



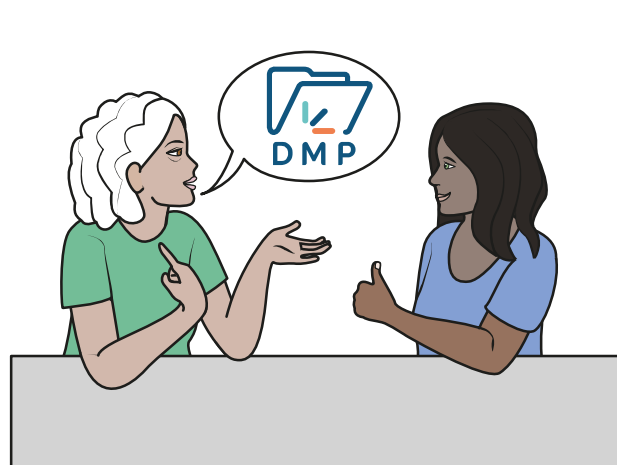
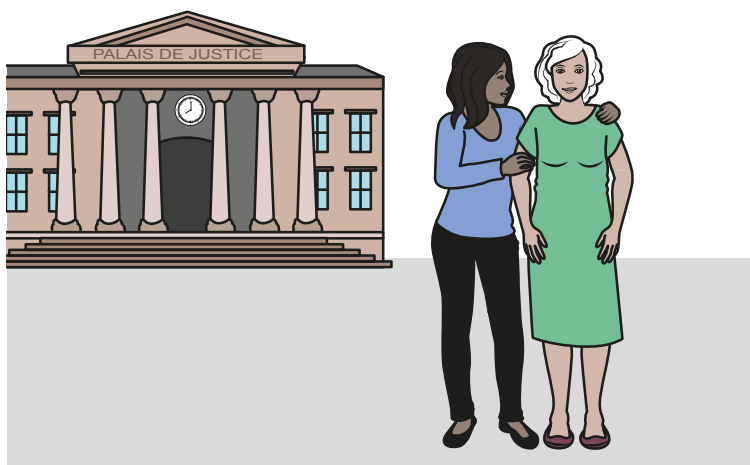
avec un agent
de la sécurité sociale,



avec un médecin
ou un pharmacien.



● Si j'ai un tuteur, je dois avoir son accord pour créer mon DMP.



Le DMP d'un enfant mineur est créé par ses parents.

● Un enfant mineur peut demander à cacher certaines informations.



Dans mon DMP, je peux mettre des informations sur moi et sur ma santé.

Par exemple :

- mes informations personnelles,



- les personnes importantes pour moi,



- mes maladies, mes allergies.



Les personnes qui me soignent peuvent mettre des informations sur ma santé dans mon DMP.

Par exemple :

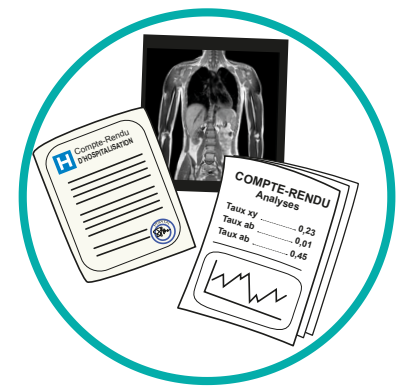
- mes maladies,



- mes résultats d'examens,



- mes compte-rendus,



- mes médicaments,



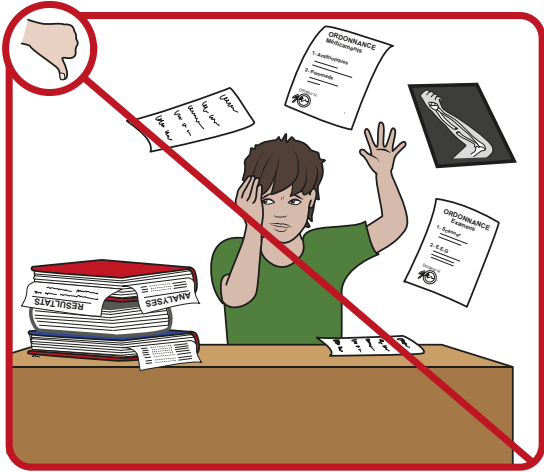
- bientôt mes vaccins.



Le DMP, à quoi ça sert ?

J'ai toutes mes informations utiles quand j'en ai besoin.

- Je ne perds plus mes informations médicales.

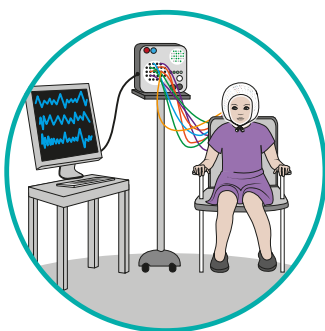


Je vois toutes mes informations médicales dans mon DMP.

- Mon médecin traitant aussi.

Par exemple :

mes résultats
d'examens,



mes compte-rendus
hôpital, radios, etc..



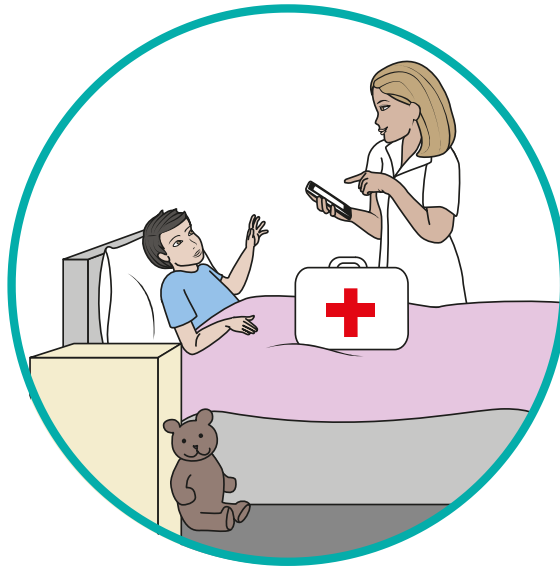
mon dossier en
cancérologie.



Les autres professionnels qui me soignent peuvent avoir accès à mon DMP.

Par exemple :

- mon infirmière à domicile,



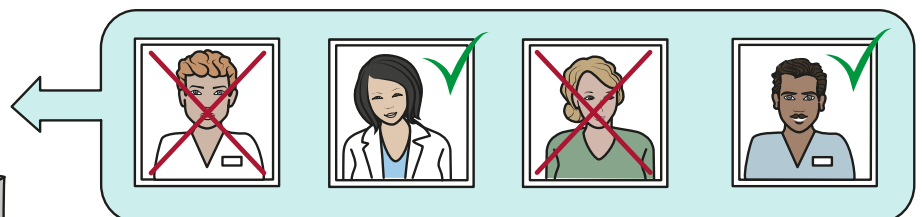
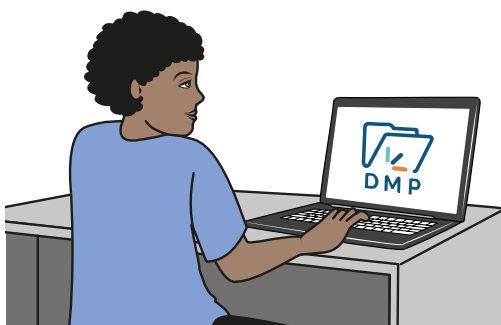
- mon dentiste,



- mon médecin à l'hôpital.



- Je peux cacher des informations de mon DMP à certains professionnels.



Ce partage d'informations permet :

- un meilleur suivi médical,

par exemple : mes soins sont mieux organisés,

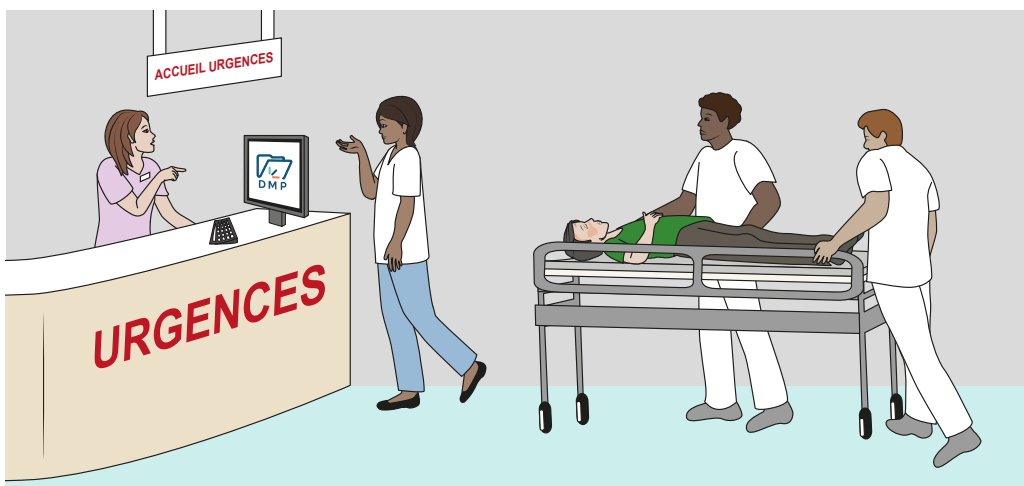


mon traitement est mieux adapté,

j'évite des examens inutiles.

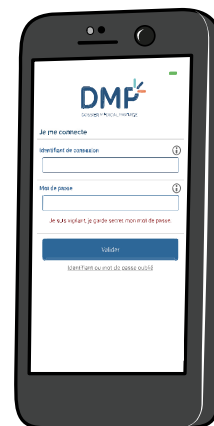


- d'être mieux soigné en cas d'urgence.



Le DMP est protégé.

Mon DMP est protégé par un code personnel.



Je suis informé quand un professionnel de santé a vu ou rempli mon DMP.




Certains professionnels n'ont pas accès à mon DMP :



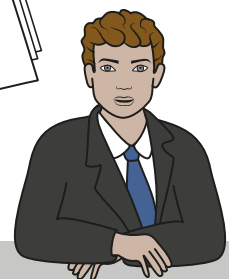
● la mutuelle,

BENEFICIAIRE - NOM - PRENOM		PHAR	OPAU	DENT	AUXM	LARA	EXTE	COSL	TRAN	HOEF	HOSD	CHAM	OBSQ
DATE DE NAISSANCE - N°SECURITE SOCIALE		(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(5)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	
XXXXXX	XXXX	123456789	12	P22017	---	200	200	100	300	---	---	---	
XXXXXX	XXXX	123456789	12	P22017	---	200	200	100	300	---	---	---	
XXXXXX	XXXX	123456789	12	P22017	---	200	200	100	300	---	---	---	

MUTUELLE  Télétransmission hors Sesam-Vitale
code télétransmission HMTPG : 123456789 Période de validité
N° adhérent : 1234567 N° AMC : 1234567

● le médecin du travail,

● les assurances,



Avec mon DMP, je suis mieux soigné !



Cette fiche a été réalisée en partenariat avec France Assos Santé

www.france-assos-sante.org



Avec SantéBD, je comprends la santé !



SantéBD explique la santé avec des dessins et des mots simples

Plus de 60 thèmes de santé déjà disponibles.

- Je **prépare** mes rendez-vous médicaux
- Je **communiqué** mieux avec les professionnels de santé
- Je **comprends** les messages de prévention
- Je **décide** avec mon docteur et mes proches

SantéBD est disponible gratuitement

- sur le site internet www.santebd.org



- 1 Je choisis le thème de la BD

- 2 Je personnalise ma BD

Je peux choisir mon personnage,
en fonction de mon âge et de mes difficultés.



- 3 Je regarde ou je télécharge la BD

- sur la chaîne SantéBD  YouTube

SantéBD est créé par l'association **coactis**^{santé}

en partenariat avec de nombreux acteurs du monde de la santé et du handicap.
L'association s'engage en faveur de l'accès aux soins pour tous.

Tous droits de reproduction, de représentation et de modification réservés sur tout support dans le monde entier.
Toute utilisation à des fins autres qu'éducative et informative et toute exploitation commerciale sont interdites.
Les illustrations sont de Frédérique Mercier. @Coactis Santé-SantéBD contact@santebd.org

Merci à nos partenaires



ARS Bourgogne-Franche-Comté
ARS Corse / ARS Grand Est
ARS Hauts-de-France / ARS Normandie
ARS Nouvelle-Aquitaine / ARS Occitanie



Les outils SantéBD sont relus par des personnes avec un handicap intellectuel et respectent les règles européennes du « Facile à lire et à comprendre » (FALC). Ces règles permettent de rendre l'information accessible à tous.

© Logo européen Facile à lire : Inclusion Europe.

Plus d'informations sur le site www.inclusion-europe.eu/easy-to-read